



Le 4 août 2022

Suivi de l'étiage 2022 du bassin du Lot

Soutien d'étiage du Lot domanial

Bulletin n°6

Météo du bassin

Les températures sont toujours supérieures aux normales de saisons (vigilance orange canicule sur le Lot et le Lot-et-Garonne ce jeudi, 37 degrés prévus ce dimanche à Cahors).

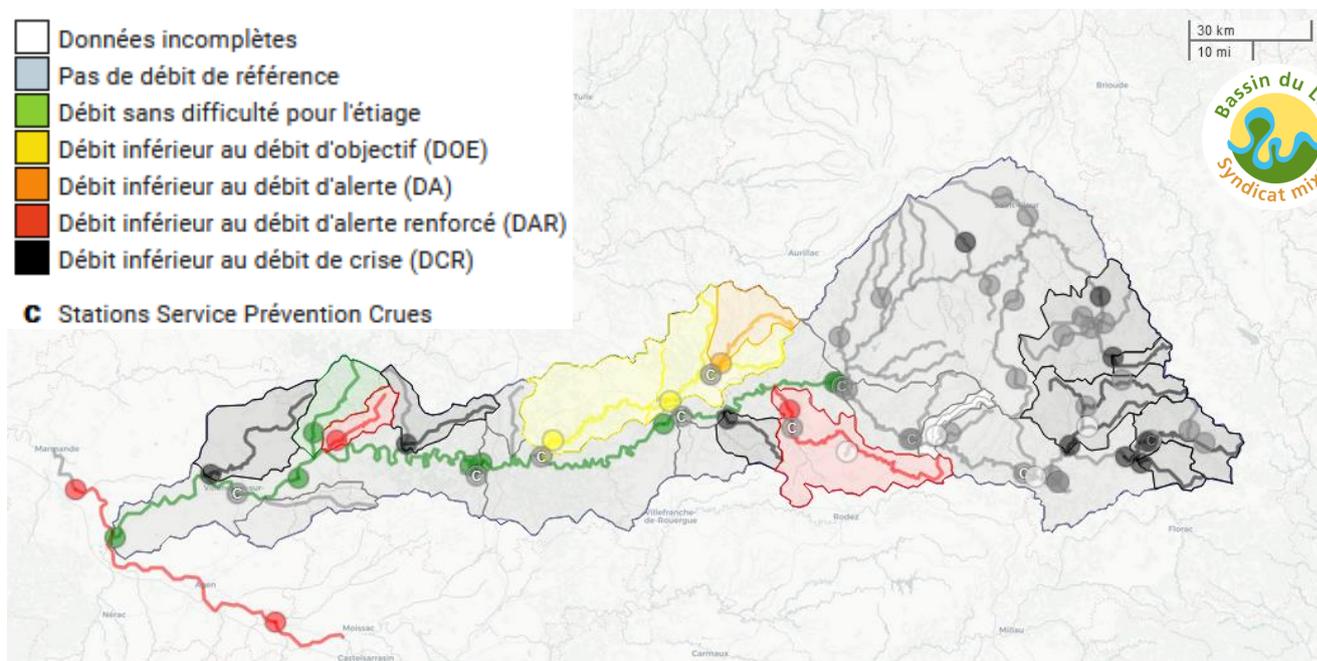
Seul le sous bassin du Lot amont a bénéficié de précipitations de 2 à 5 mm en moyenne et localement jusqu'à 10 mm, les 29 et 30 juillet dernier. Aucune pluie significative (de plus de 5 mm) n'est prévue dans les prochains jours (quelques épisodes orageux peuvent survenir localement sur l'amont du bassin entre le Massif Central et les Cévennes ce vendredi).

Hydrologie du bassin

La situation hydrologique continue de se dégrader et la baisse des niveaux d'eau devrait se poursuivre. Durant les 7 derniers jours, 1 débit de crise, 1 débit d'alerte renforcé, 1 débit d'alerte et 1 débit objectif d'étiage ont été franchis. Au 4 août sur le bassin du Lot, 14 stations hydrométriques présentent des valeurs de débits sous les DOE (ou DOC) dont 10 débits de crise (DCR).

- Données incomplètes
- Pas de débit de référence
- Débit sans difficulté pour l'étiage
- Débit inférieur au débit d'objectif (DOE)
- Débit inférieur au débit d'alerte (DA)
- Débit inférieur au débit d'alerte renforcé (DAR)
- Débit inférieur au débit de crise (DCR)

C Stations Service Prévention Crues



Cartographie du franchissement des débits-seuil du bassin du Lot au 4 août 2022

<http://laviedelariviere.bassindulot.fr>



Soutien d'étéage du Lot domanial

Consignes de soutien d'étéage et débits naturels reconstitués à Entraygues-sur-Truyère, droits d'eau conventionnels stockés et déstockés :

	Jeudi 28-juil.	Vendredi 29-juil.	Samedi 30-juil.	Dimanche 31-juil.	Lundi 1-août.	Mardi 2-août.	Mercredi 3-août.	Jeudi 4-août.	Vendredi 5-août.
Consignes* (m³/s) à Entraygues-aval	8	10	10	10	10	10	10	10	10
QNR** (m³/s) à Entraygues	4.3	4.5	4.8	4.8	4.7	4.6	4.3	↘	↘
Droits conventionnels cumulés (m³x1000)	22 4199	25 192	26 161	27 130	NC	NC	NC		
Volume cumulé déstocké (m³x1000)	8 971	9 446	9 897	10 347	NC	NC	NC		
Débits moyens journaliers (QMJ en m³/s) mesurés sur l'axe Lot réalimenté									
Entraygues-aval (EDF)	15.12	11.99	11.88	11.83	11.8	11.8	11.87		
Entraygues [Roquepailhol]	15.9	12.2	11.9	11.8	11.8	11.8	11.9		
Faycelles	14.2	11.7	10.8	10.6	9.62	10.3	9.82		
Cahors [Lacombe]	16.2	17	15	15	15.1	14.7	13.9		
Coutet (EDF)	17.1	16.3	16.3	15.4	14.7	14	11.9		
Aiguillon-Ville***	15.5	15.7	13.4	10.8	15.5	12.8	9.83		

Sources : DREAL Occitanie / EDF

* Adressée par le SMBL à EDF (concessionnaire des centrales hydroélectriques Lot-Truyère)

**Débit moyen journalier naturel reconstitué à Entraygues-sur-Truyère (en l'absence de barrage et d'une réalimentation) – calcul du QNR effectué par le partenaire EDF

*** Station d'Aiguillon influencée lorsque le débit de la Garonne à Tonneins est supérieur à 200 m³/s

Cotes des retenues utiles au soutien d'étéage :

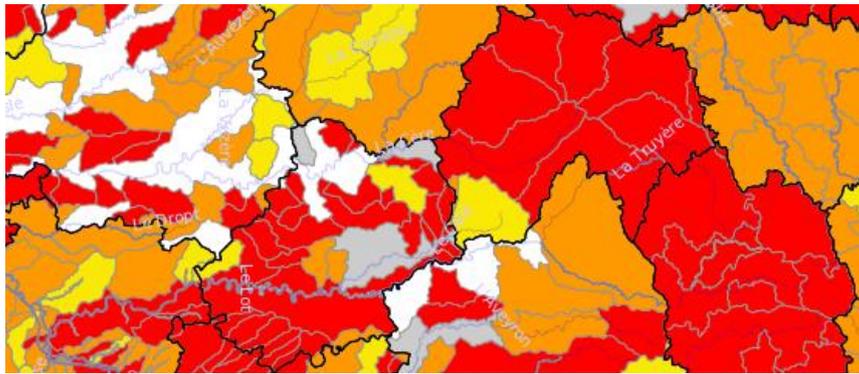
RETENUE	COTE Touristique Conventionné D'usage (en mNGF)	DATE	COTE (en mNGF)	Par rapport à la cote touristique (en m)	Bilan des 15 derniers jours (en m)
Grandval	726	4 août 2022	727,1	+1,10	-0,26
Sarrans	630	4 août 2022	631,34	+1,34	-0,98
Maury	583,5	4 août 2022	583,8	+0,30	0,08
Castelnau	410,5	4 août 2022	410,38	-0,12	-2,2

Source : EDF

La cote inférieure à la cote touristique du barrage de Castelnau s'explique par la faiblesse des débits entrant ces 30 derniers jours et par les travaux sur la vanne de fond qui ont contraint à déstocker 8 m³/s en permanence du 20 au 28 juillet.



Arrêtés de restriction des prélèvements d'eau



Légende de la carte

- Cours d'eau
- Bassins Versants
- Départements

Restrictions spécifiques aux eaux superficielles :

- Vigilance
- Alerte
- Alerte renforcée
- Crise

Carte des arrêtés de restriction des prélèvements d'eau au 4 août 2022

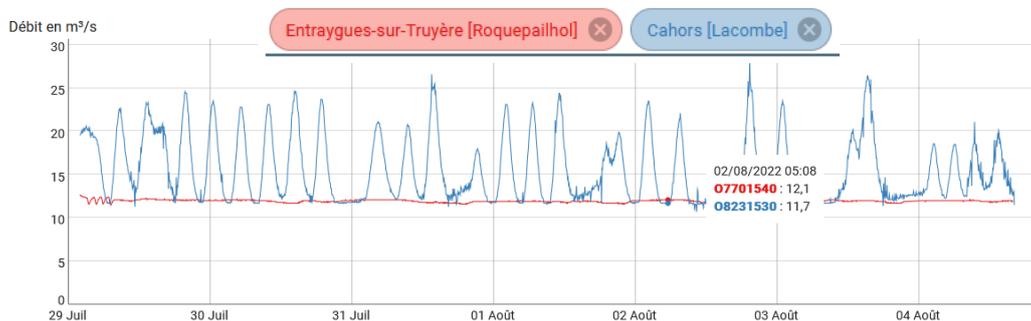
Lien du site internet Propluvia : <http://propluvia.developpement-durable.gouv.fr/propluvia/faces/index.jsp>

Etat d'avancement des cultures et besoins en eau

Les prélèvements pour l'irrigation agricole sont importants sur l'axe Lot. Les coefficients de cultures commencent à décroître mais les besoins en eau ces 7 prochains jours seront proches de ceux de la semaine précédente). Ce pic devrait redescendre vers le 15 août. Les besoins en eau sont généralisés à toutes les cultures. La sécheresse des sols s'accroît (indice d'humidité des sols inférieur au 1^{er} décile quotidien). L'ETP reste élevée (entre 6 et 8 mm/jour).

D'autre part, les activités touristiques (navigation, baignade, ...) sont importantes sur le bassin du Lot. La navigation est ouverte sur certains tronçons du cours d'eau Lot, dans les départements de l'Aveyron, du Lot et du Lot-et-Garonne. Les difficultés de navigation sont notables. Ce 2 août, il était impossible d'apponter au niveau de Bouziès. Mercredi 3 août, un bateau sur 2 n'arrivait pas à passer l'écluse de Douelle. Avec un débit instantané d'environ 12 m³/s à Entraygues, la cause de ces difficultés de navigation est imputable aux fortes variations observées sur le Lot réalimenté.

Variations de débit sur le Lot réalimenté



Graphique de comparaison des débits instantanés enregistrés à **Entraygues-sur-Truyère** (courbe en **rouge**) et à **Cahors** (courbe en **bleu**) du 29 juillet au 4 août 2022

Des variations importantes de débits ont été observées, en aval d'Entraygues tout au long de ces 7 derniers jours. Des éclusées sont relevées sur l'ensemble des stations de l'axe Lot réalimenté et génèrent jusqu'au dépassement temporaire des débits de crise. Les conséquences de ces variations



sur les milieux peuvent être importantes (bien qu'au sens du SDAGE 2016-2021, le dépassement de DOE est à considérer à l'échelle des QMJ (débits moyens journaliers).

Il est rappelé que, du 1^{er} juillet au 31 octobre, le fonctionnement par éclusées des centrales hydroélectriques est interdit sur la rivière Lot en aval d'Entraygues.

A ce titre, la Direction Départementale des Territoires du Lot a transmis un courrier daté du 2 août 2022 à destination des exploitants des ouvrages hydroélectriques concédés et autorisés sur la rivière Lot dans le département du Lot. Ce courrier vise un contrôle de l'activité des centrales hydroélectriques pour la période du 15 juillet au 2 août.

Prochain bulletin : jeudi 11 août 2022

Merci de tenir informé le syndicat mixte du bassin du Lot en cas de difficultés constatées sur le terrain :

Océane KNEUR, chargée de mission gestion quantitative de l'eau

o.kneur@valleedulot.com et contact@valleedulot.com

05 65 53 53 18

Précisions & glossaire :

▪ **La réalimentation du Lot domanial**

La campagne 2022 de soutien d'étiage du Lot domanial a débuté le vendredi 1^{er} juillet à 00h. Le soutien d'étiage du Lot est en place grâce à une convention entre EDF et le Syndicat Mixte du bassin du Lot (anciennement Entente Lot), depuis 1989 (34^e campagne consécutive). Cette convention permet de réalimenter le Lot domanial au-delà du débit minimal imposé aux concessions hydroélectriques sur la Truyère et le Lot amont. Rappelons que le débit minimal imposé aux concessions pour cette confluence (Entraygues-sur-Truyère) est de 8 m³/s depuis le 1^{er} janvier 2014 (sauf si les débits entrant dans les retenues sont inférieurs). La convention permet une réalimentation du 1^{er} juillet au 30 septembre (voire 31 octobre si économies).

Ce soutien des étiages se fait dans le but d'assurer le multiusage de l'eau (AEP, irrigation, navigation & loisirs nautiques, etc.) et de favoriser la vie aquatique sur le Lot domanial jusqu'à la confluence avec la Garonne.

Le SMBL envoie deux consignes par semaine (lundi et jeudi) à EDF. Cette consigne correspond au débit instantané en deçà duquel EDF ne peut descendre à l'aval d'Entraygues-sur-Truyère (confluence Lot et Truyère). Cette consigne est indépendante des éventuelles variations de débit qui peuvent se produire entre l'aval d'Entraygues-sur-Truyère et la confluence avec la Garonne.

▪ **Quelques définitions**

DOE (Débit d'Objectif d'Etiage) : Débit minimum pour lequel on estime que le milieu aquatique et les usages sont maintenus dans des conditions acceptables.

DCR (Débit de Crise) : Débit seuil en dessous duquel sont mis en péril la plupart des usages (notamment Alimentation en Eau Potable) et la survie des espèces présentes dans la rivière.

▪ **Des liens utiles**

Les avis à la batellerie permanents et temporaires – Aveyron – Lot – Lot-et-Garonne :

<https://aveyron.fr/pages/tourisme/naviguer%20sur%20la%20rivi%C3%A8re%20lot>

<http://www.lot.gouv.fr/navigation-r2009.html>

<http://www.inforoute47.fr/#navigation>

Les bulletins de conseils irrigation des chambres d'agriculture :

<https://lot.chambre-agriculture.fr/agro-environnement/eau/bulletin-de-conseil-irrigation/#c283638>

<https://lot-et-garonne.chambre-agriculture.fr/produire/irrigation-lacs/les-messages-conseils-irrigation/>